

# VIOLENCES POLITIQUES & TERRORISME

## Tendances du marché

L'année 2022 est marquée par le conflit russo-ukrainien qui a démarré le 24 février 2022 par l'opération militaire menée par Moscou. La guerre aux portes de l'Europe a eu pour conséquence de créer un changement systémique sur le marché des Violences Politiques & Terrorisme (VPT), comparable aux attentats du 11 septembre 2001. Ce conflit armé engendre de fait un climat économique perturbé, en bouleversant les flux commerciaux, les chaînes d'approvisionnement et la disponibilité des ressources naturelles. Ces tensions pourraient alimenter de fortes protestations sociales.

Depuis trois ans, le marché des VPT connaît une situation de durcissement des conditions de souscription. En raison de l'augmentation généralisée des protestations sociales, le nombre de sinistres en violences politiques de type émeutes et troubles civils a considérablement augmenté à travers le monde. Désormais, le conflit russo-ukrainien engendre un nombre important de sinistres de guerre auprès de tous les acteurs du marché. Ces évolutions marquent le début d'un durcissement durable des conditions de marché. Bien qu'une large gamme de couvertures soit toujours offerte, l'appétit des souscripteurs a diminué pour certains types de risques, tels que les grèves, les émeutes, les mouvements populaires et la guerre.

## Capacités et évolution des garanties

Les pertes économiques assurées liées au conflit russo-ukrainien sont estimées à plus de 5 milliards USD. Les garanties « guerre » du marché des VPT étant non résiliables, les assureurs sont dans l'obligation d'indemniser les assurés de leurs pertes. En raison de l'importance des pertes économiques dues à l'indemnisation des sinistres, les capacités disponibles et l'appétit des souscripteurs s'en trouvent réduits.

Une réduction des couvertures offertes par le marché des VPT est donc à prévoir. Il n'est désormais plus possible de couvrir la Biélorussie, la Russie et l'Ukraine. En outre, les assureurs sont particulièrement attentifs à l'évolution du conflit et à son éventuel débordement dans d'autres pays limitrophes. L'escalade des tensions entre la Chine, Taïwan et les USA accentue cette tendance. En raison du conflit armé en Ukraine, les assureurs sont contraints de reconsidérer leurs agrégats pour les risques de guerre. Leurs capacités sur ces risques seront probablement restreintes.

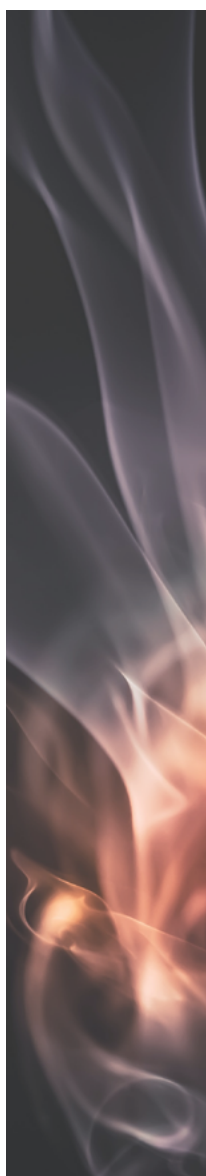
Le durcissement du marché induit une refonte de la souscription et des polices. À ce titre, Diot-Siaci accompagne ses clients dans la recherche de limites de garanties optimisées sur la base d'une analyse de risque suivie. Il est à noter que les assureurs deviennent extrêmement précautionneux sur les déclarations de valeurs assurées afin de gérer au mieux leurs agrégats « grève, émeutes et mouvements populaires » ainsi que leurs agrégats « guerre ». Enfin, les garanties « Pertes d'Exploitation » sans dommages seront dans le contexte de marché dur, très certainement sous-limitées et les garanties de type « fournisseurs non dénommés » seront vraisemblablement proscrites lors des prochains renouvellements.

L'environnement géopolitique influence le renouvellement des polices d'assurance et réassurance, certains assureurs n'étant plus en mesure de souscrire ou ayant quitté le marché, à l'instar de WR Berkeley. Les assureurs qui renouvellent leurs traités de réassurance en date du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ont d'ores et déjà commencé à travailler sur les conditions de renouvellement avec leurs réassureurs. Or, ces conditions ne seront connues que tardivement en raison des évolutions incertaines du marché des VPT. Cette incertitude pèsera donc très certainement sur le renouvellement des polices à échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Des solutions à envisager pour pallier la baisse de l'appétit des assureurs pourraient être l'augmentation des franchises ou l'intervention d'une captive de réassurance sur des événements tels que les Grèves, Émeutes et Mouvements Populaires et Guerre.

Le marché des VPT est un marché de risque «catastrophique». Ces dernières années, celui-ci a été de plus en plus impacté par la récurrence des sinistres indemnisés au Chili, en Colombie, au Sénégal, en Afrique du Sud, à Hong-Kong, aux USA ou encore en France. Les «facilités» mises en place à Londres pourraient également être retravaillées afin d'être plus encadrées.

## Dynamique tarifaire

Les taux de prime augmenteront probablement entre 40 à 70 % voire beaucoup plus en moyenne à isopérimètre à mesure que les sinistres seront indemnisés. Cette hausse tarifaire dépendra des secteurs économiques, notamment la grande distribution qui a été fortement et récemment touchée, ainsi que du périmètre géographique couvert. La tarification des assureurs n'est plus une question de risque ou de pays soit une tarification « technique » mais est une question de prix d'achat de la capacité. En définitive, les programmes d'assurance Violences Politiques & Terrorisme subiront de profondes modifications.



## L'INFLATION

En raison du conflit russo-ukrainien et des tensions sur les chaînes d'approvisionnement, la plupart des économies nationales font face à une spirale inflationniste (+9,1 % dans la zone euro en août 2022). Bien que les banques centrales s'en soient saisies en augmentant les taux directeurs (+ 1,25 % par la BCE en septembre 2022), ce phénomène pourrait perdurer au fil des mois. Cette tendance laisse craindre une récession économique mondiale aux conséquences sociétales sévères qui pourraient impacter le marché des Violences Politiques & Terrorisme.

Cette crise de l'offre des matières premières (ressources pétrolières, gazières, alimentaires et hydriques) qui engendre une hausse globale des prix pourrait entraîner une augmentation des troubles sociaux notamment dans les territoires dépendants des importations.

Des crises politiques nationales inédites pourraient découler des crises des matières premières si les structures étatiques ne répondent plus aux besoins économiques de la population.

Dans ce contexte, le Département Risques Politiques de Diot-Siaci :

- Accompagne nos clients en faisant de la veille économique afin d'anticiper au mieux les conséquences de retournement de situation dans les pays assurés.
- Optimise les solutions de placement, en proposant différentes options lors des prochains renouvellements des programmes «Violences Politiques & Terrorisme».
- Organise un travail avec les équipes Dommage du groupe ainsi que les équipes du Département International afin de pouvoir négocier avec les assureurs des clauses contractuelles permettant de limiter les effets des crises et notamment de l'inflation.



**Emmanuelle Biehler-Marghieri**  
Directeur Risques Politiques

## EXPERTISE DIOT-SIACI

### Quelle est notre expertise technique opérationnelle ?

Notre équipe est orientée «solution» dans le placement de risques complexes de nos clients. Organisés en mode «projet», nous nous coordonnons avec les autres départements du groupe pour éviter les silos et offrir des couvertures transversales à 360°. Notre connaissance approfondie des marchés parisien, londonien et singapourien nous permet d'obtenir les meilleures garanties aux conditions financières optimales. Nous pilotons les sinistres tout au long du processus au sein de l'équipe.

### Comment nous vous accompagnons ?

Nous consacrons notre temps et nos ressources à comprendre les besoins de nos clients, l'activité commerciale, les risques économiques relatifs aux risques crédits dans un monde en perpétuelle évolution et sous les menaces géopolitiques et réglementaires.

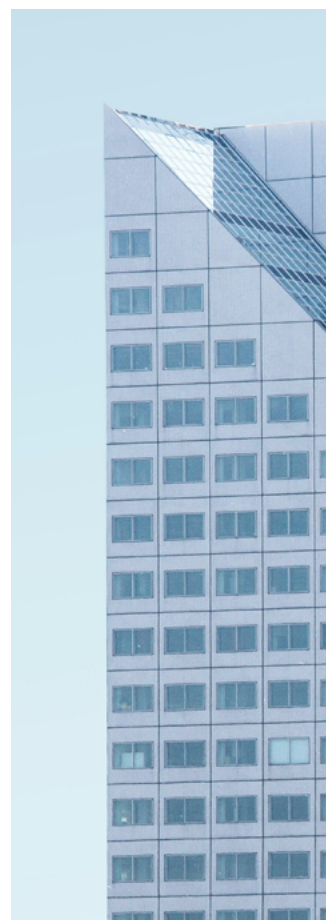
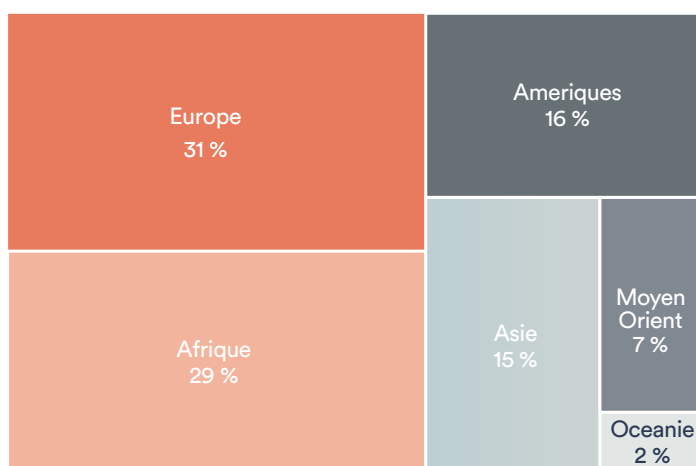
### Que pouvons-nous vous apporter ?

Des équipes techniques dédiées et reconnues. Des méthodes de négociations, de placement et de gestion éprouvées en production comme en indemnisation. Un accès privilégié aux marchés. Une expertise du marché des Violences Politiques & Terrorisme.

### Qu'est-ce qui nous différencie ?

Un accompagnement tout au long de vos opérations afin de déterminer la stratégie à adopter et vous assurer les meilleures couvertures et indemnisations possibles. Des garanties spécifiques négociées.

Répartition géographique des actifs assurés



400 Mds€  
d'actifs  
assurés



Des  
couvertures  
dans 124 pays



35 % des  
sociétés du CAC  
40 sont clientes